

Débat National sur l'avenir de l'école Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement de CASTRES 81100

REUNION DE COLLEGE PUBLIC

Thèmes retenus :

- N° 2 Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?
- N°6 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?
- N°12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?
- N°19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Ces thèmes ont été choisis lors du conseil d'administration du 10/11/2003

53 personnes étaient présentes le matin, une trentaine l'après-midi.

Les parents d'élèves (FCPE) ont regretté la précipitation avec laquelle il fallait débattre, sans qu'ils aient pu se concerter au sein de leur fédération de parents d'élèves.

Un cinquième thème, dit « Hors thèmes » a rassemblé des personnes soucieuses de réfléchir à partir des réalités et des difficultés rencontrées au collège, pour rattacher celles-ci d'une manière concrète aux thèmes proposés

CONSTAT GROUPE « HORS THEMES »

.Les réflexions de ce groupe ont abouti à lister les problèmes suivants :

- Le collège accueille de plus en plus des élèves en difficulté, non motivés, avec des moyens non adaptés.
- Baisse du niveau d'encadrement (Surveillants –Assistants d'éducation)
- Moins d'heures dans les disciplines fondamentales (français, mathématiques, langues)
- Moins de dédoublement de classes, moins de travail en groupe.
- Suppression d'expériences pédagogiques antérieures positives (réalisation d'un cycle de 2ans en 3 ans)
- Remise en cause du parcours au collège, les lacunes s'accumulent et l'élève poursuit sa progression de classe en classe
- Les programmes sont trop chargés.
- Permettre aux élèves de quitter le collège avec un niveau d'exigence en adéquation avec leurs moyens
- Eviter « l'ennui » des bons élèves et valoriser les compétences et les efforts de tous.
- Les sanctions « classiques » se multiplient sans signification ni efficacité pour les élèves
- L'exclusion n'est pas une solution
- Besoin de moyen pour s'occuper des élèves exclus temporairement des cours,
- Sanction à valeur éducative
- Amplifier le dispositif relais
- Faire effectuer des travaux d'intérêt général.
- Redéfinir la place de l'école dans la société
- Ils apportent à l'école leurs difficultés sociales et familiales
- Leur comportement parfois violent est souvent un appel à l'aide
- L'école et leur vie quotidienne sont deux mondes à part.
- L'école est devenue un lieu de consommation. Elève « client » qui vient prendre par obligation sans rien donner
- L'enseignant n'est plus en mesure d'assurer une multiplicité de tâches et de charges dans lesquelles l'éducation prime de plus en plus sur l'instruction.

THEME N° 2 Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Dans 30% des cas, difficulté de concilier la mission d'éducation et la mission d'instruction, tant les problèmes et les besoins d'éducation prennent le pas sur l'instruction proprement dite. (rôle grandissant « d'assistante sociale » à jouer par les enseignants.

Mission essentielle de l'école primaire : savoir Lire, Ecrire, Compter

Le collège ne doit être en ce domaine qu'un lieu de consolidation de ces acquis, et non un lieu d'apprentissage

On ne peut pas donner une même formation à tous les élèves : la formation doit être adaptée aux possibilités de l'élève, à ses objectifs, à sa motivation.

Garder un axe commun de culture et de formation générale et revaloriser (surtout au niveau des parents) les filières professionnelles et technologiques et les rendre attractives pour les élèves.

La formation culturelle et générale est importante car elle donne la 'liberté' à l'individu.

Cesser l'hypocrisie qui tendrait à faire penser qu'il n'y a qu'une voie menant au Bac S qui serait le seul critère de réussite.

Permettre à chacun d'aller vers ses compétences, un bon BEP, un Bon Bac pro.

Permettre à tous de sortir avec un diplôme

Revaloriser ou valoriser l'enseignement professionnel et technique

On ne peut pas mener tout le monde au même niveau, mais chaque niveau doit avoir sa part d'exigence pour chaque élève.

Le collège doit permettre à tous de jouer le rôle d'ascenseur social

Le collège doit donner les outils d'adaptation aux situations à venir et à la vie active d'une manière généraliste et non pré-professionnelle.

Quel choix par rapport à l'Europe ? alors même que l'avenir de celle-ci est incertain (Institutions-économie)

L'anglais doit faire partie du bloc commun et être obligatoire comme vecteur d'échange à l'intérieur de l'Europe élargie.
Anglais langue du commerce - français, allemand, espagnol langues de la culture.

L'école est dans la ville et dans la vie, il faut donc lui trouver sa place, et celles des jeunes à l'intérieur d'elle-même.

Définir avec précision le rôle, la mission et les compétences des enseignants, et orienter vers des relais péri-éducatifs ce qui n'en relève pas.

THEME N° 6 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Pourquoi la question se pose-t-elle ? Parce qu'avant 1975 les filières permettaient d'avoir des publics plus homogènes. Ensuite il restait l'orientation après la 5^{ème}, vers des CAP, puis des 4^{ème} technologiques. Depuis 7 à 8 ans, l'hétérogénéité s'accroît, certaines classes deviennent impossibles à gérer.

Nécessité (sans reconstituer les filières) de prendre en charge, sous forme souple, dans des dispositifs spécifiques avec des personnels adéquats :

- Les élèves psychologiquement perturbés (10% à l'entrée au CP)
- Les élèves en grande difficulté scolaire (10 à 15% à l'entrée en 6^{ème})
Méthodes différentes et contenus différents adaptés à ces élèves, sans « gavage » pédagogique.
- Les élèves en refus de l'école
Classes relais, ateliers relais, associant enseignants- éducateurs- Psychologues pour remotiver et resocialiser les élèves concernés.

Pour le reste des élèves, il deviendra possible de pratiquer une pédagogie différenciée, surtout si en même temps d'autres réformes sont mises en œuvre

Il faut en finir avec le collège « petit lycée » sélectionnant sur un type d'exercices très abstraits, interdisant à de nombreux élèves de construire une image positive d'eux-mêmes.

En conséquence il faut définir un terme :
de connaissances
de compétences
de comportements

ce que tout collégien doit posséder à la fin de la 3^{ème}.

Connaissances validées par un Brevet rénové qui deviendrait le « Certificat d'études » de notre temps.

Nouveau Brevet associé nécessairement à d'autres façons de concevoir et d'appliquer les programmes devant s'efforcer de valoriser toutes les formes d'intelligence : conceptuelles mais aussi artistiques, corporelle, manuelles afin d'éviter de détruire certains élèves comme c'est le cas actuellement.

Questions à approfondir :
Dans ce nouveau contexte, faut-il sélectionner ou même faire redoubler avant la fin de la 3^{ème} ?
Faut-il introduire des options, à quel moment, à quelle dose sous peine de reconstituer des filières d'élites ?

THEME N° 12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Rôle des parents essentiel pour l'accompagnement et la motivation : à la maison, inciter au travail et surveiller le travail.

Pour les parents, participer davantage à la vie du collège : Clubs- Animation – Accompagnement

Avoir un lieu de rencontre autre que la salle de classe (foyer, cafétéria), éventuellement hors du collège

Faire appel à des intervenants extérieurs :
Tutorat par des élèves plus âgés (Lycée, IUT)
Mouvement associatif
Contrats éducatifs locaux

Améliorer l'information vers les Parents et les élèves tant à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur

Etablir un dialogue plus permanent et plus confiant entre parents et professeurs dans le suivi du travail des enfants.

Développer la coordination entre les différents collèges de la ville

Améliorer les liens avec le primaire et le lycée.

THEME N° 19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Pourquoi ? Jusqu'où ?

Les directives ministérielles s'adressent à des publics homogènes, or suivant le lieu (Centre ville, périphérie, campagne) les collèges ont affaire à des publics différents.

Qui dit publics différents, dit traitement différent adapté.

Le projet d'établissement doit analyser et définir le contexte dans lequel doit se poursuivre la scolarité, et répondre aux besoins suivant la diversité des élèves.

Cela peut se faire dans le cadre d'un contrat avec le Rectorat qui fournirait un engagement de moyens (humains, heures, financiers) sur une période donnée.

Le résultat se ferait par une évaluation globale, interne et externe à l'établissement.

Droit à l'innovation en matière de structures et de dispositifs internes

Contrôle à postériori.

Analyse dans le détail des besoins, distinguer les populations différentes, les accompagnements différents tout en évitant les filières précoces.

Chercher l'épanouissement du mieux que l'on peut.

L'autonomie implique une définition précise des savoirs au collège, différencier la préparation à un « métier » de la préparation d'un individu dans son environnement

Le collège ne doit pas être tourné vers le bassin économique local, ni être l'enjeu du pouvoir économique et politique local (au sein du conseil d'administration)

Son autonomie doit aller de pair avec son indépendance face à ces pouvoirs extérieurs.

Le collège doit être un véritable outil au service des élèves pour que ceux-ci le quittent avec des connaissances et des compétences, sanctionnées par un ou des Brevets rénovés de qualité.

En matière d'autonomie interne, définition des services d'enseignement au sein d'un Conseil Pédagogique et Scientifique

Trois priorités pour le Collège

- 1** Une formation diversifiée et adaptée aux différents publics d'un même établissement tout en gardant un socle commun de culture générale.
- 2** Des moyens d'encadrement pour assurer cette diversité d'enseignements et de prise en charge des élèves en difficultés.
- 3** Le collège doit continuer de jouer son rôle d'ascenseur social et donner des outils d'adaptation et de socialisation à ceux qui sont déjà en marge dès l'entrée en 6°.